

COMMUNIQUÉ PRESSE

05/10/2020

Consultation publique Plan Climat-Air-Énergie Territorial Pays d'Apt Luberon 2020 > 2026

Du 19 octobre au 19 novembre 2020

Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) : L'heure est à la consultation du grand public !

Le plan climat, qu'est-ce que c'est ?

Les EPCI de plus de 20 000 habitant.e.s se sont vus confier l'élaboration des plans climat et sont devenus le maillon essentiel à l'échelle locale pour mener à bien la transition énergétique. Ce sont la Loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte et le décret relatif à l'élaboration des Plans Climat Air Énergie Territoriaux, qui fixent le cadre d'élaboration des PCAET. L'objectif qui est poursuivi est la neutralité carbone en 2050. Le Pays d'Apt Luberon s'est engagé pour :

- La lutte contre le réchauffement climatique et les pollutions de l'air
- L'adaptation au changement climatique
- Le développement de l'économie locale et circulaire
- L'action de l'ensemble des acteurs du territoire

Le Conseil communautaire du 12 décembre dernier a voté l'arrêt du PCAET de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon. En vue de son adoption définitive, le Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Président de la Région Sud, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale ont émis leurs avis sur le Plan Climat. L'heure est maintenant à la consultation du public.

La consultation publique auprès des habitant.e.s se déroulera du 19 octobre au 19 novembre 2020 via la mise en place d'un registre dématérialisé en ligne afin de recueillir les avis.

Le Plan Climat se compose de 4 documents :

1 Diagnostic > il dresse le portrait énergétique du Pays d'Apt Luberon.

1 Stratégie > elle définit la trajectoire énergétique du territoire (courbes de la consommation d'énergies et de la production d'énergies renouvelables). 6 axes stratégiques ont été déterminés.

1 Plan d'Actions > **28 fiches actions** > réponses opérationnelles aux enjeux du diagnostic et aux exigences de la stratégie choisie.

1 Évaluation Environnementale Stratégique > rapport sur les incidences environnementales permettant de mesurer l'impact des actions du PCAET sur l'environnement.

Votre avis compte !

Accès direct au registre dématérialisé à partir du 19 octobre à 12h

www.registre-dematerialise.fr/2112

+d'infos www.paysapt-luberon.fr > Rubrique Vie Pratique > Environnement

04 90 04 49 70 - plan.climat@paysapt-luberon.fr

CONTACT PRESSE

Jonas Lajarge

Chargé de mission Transition énergétique & PCAET

07 87 75 66 59

jonas.lajarge@paysapt-luberon.fr

Communauté de communes
Pays d'Apt Luberon

81 avenue Frédéric Mistral - 84 400 APT

T. 04 90 04 49 70 / contact@paysapt-luberon.fr

www.paysapt-luberon.fr

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

PAYS D'APT
LUBERON